



**Chaire en  
fiscalité et en  
finances publiques**

# **L'IMPOSITION DES GAINS EN CAPITAL AU CANADA – 1972-2018**

*François Vaillancourt*

*Anna Kerkhoff*

*Luc Godbout*

*Présentation CFFP Novembre 2018*

- Faits saillant: chronologie et statistiques
- Droits de succession
- ECGC 1985-1994
- 2000



- Introduit en 1972: réforme Carter
- 50 % taux d'inclusion gains réalisé post 1/01/1972
- Taux maximum effectif 30-35 % en 1972 et 25-26 % en 2018
- Remplace les droits de succession. Réalisation au décès (sauf transmission au conjoint)
- Deux changements clefs
  - 1985-1994 ECGC
  - Taux d'inclusion

# IMPÔT FÉDÉRAL SUR LES SUCCESSIONS ET DROITS SUCCESSORAU CANADA, GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, DIX PROVINCES, ONTARIO ET QUÉBEC, 1965 - 1980 (CINQ ANNÉES)



Année	Fédéral	Provinces (toutes)	Ontario	Québec
1965	101	111	55	42
1970	111	155	78	50
1972	80	150	75	46
1975	6	150	73	39
1980	1	71	23	43

En millions de dollar CAD courant

# CHRONOLOGIE DES GC, CANADA, 1972-2018



Année	Inclusion	ECGC	Note
1972	50 %		
1985	--	Création	
1987	--	Maximum	
1988	66,66 %		
1990	75 %		
1994	--	Abolition (réalisation)	
2000/02	66,6 %		
2000/10	50 %		Ontario 05/2000
2017	--		Diverses mesures : Non

# IMPORTANCE DES GAINS EN CAPITAL, GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, CANADA, 1972-2016 (DIX ANNÉES) 000 000\$



Année	Particuliers	Sociétés	Total
1972	176	89	265
1975	476	323	80
1980	2 836	1 896	4 732
1985	2 888	2 615	5 504
1990	8 342	5 930	14 272
1995	7 471	6 066	13 537
2000	20 465	11 491	31 956
2005	17 641	12 723	30 364
2010	16 814	14 218	31 032
2016	25 735	21 553	47 228

En millions de dollar, non ajustés pour tenir compte de l'inflation- arrondis

# STATISTIQUES DIVERSES GC CANADA 1972-2016



Année	Total des gains en capital en 000 \$	Somme imposable des GC en 000 \$	GC comme % du revenu imposable	% des contribuables GC
1972	351,897	175,939	0,899	n.d.
1975	1,065,321	476,213	1,582	n.d.
1980	5,944,367	2,836,274	n.d.	n.d.
1985	5,505,676	2,887,888	2,910	5,28
1987	14,350,008	7,320,189	3,34	6,94
1988	12,440,469	8,527,957	2,363	5,27
1989	16,762,155	11,352,687	3,017	6,09
1990	11,095,885	8,341,904	2,087	4,54
1995	10,366,326	7,471,180	1,612	7,16
2000	29,812,896	20,465,006	3,308	15,64
2005	33,838,117	17,641,493	2,424	13,44
2010	29,287,705	16,814,504	1,897	9,94
2016	45,479,320	25,734,582	2,308	14,40

En millions de dollar, non ajustés pour tenir compte de l'inflation- arrondis

# ÉVOLUTION DE LA PART DES GAINS EN CAPITAL DANS LE REVENU EN CAPITAL, CANADA, 1972-2014 (SIX ANNÉES)



Année	Gains en capital (GC) 000 000\$	Revenu en capital 000 000\$	% des GC dans le revenu en capital
1972	149	2913	5,1 %
1980	2 750	21 531	12,8 %
1990	8 341	49 241	16,9 %
2000	20 465	56 251	36,4 %
2010	17 533	81 563	21,5 %
2016	25 735	108 545	23,7 %

Le revenu en capital est la somme des gains en capital, des dividendes et des intérêts gagnés par les particuliers.  
En millions de dollar, non ajustés pour tenir compte de l'inflation- arrondis



# ÉVOLUTION DES PARTS DES GAINS EN CAPITAL, GROUPE DE REVENU SUPÉRIEUR, AU CANADA, 1972 - 2016 (SIX ANNÉES)



Année	% du total des GC chez les riches	% des GC dans les revenus des riches	Part du revenu total du groupe des riches
1972	8,42 %	8,62 %	0,22 %
1980	3,73 %	3,67 %	1,38 %
1990	31,58 %	13,77 %	4,65 %
2000	45,62 %	52,49 %	9,06 %
2010	49,94 %	8,03 %	10,18 %
2016	50,83 %	34,97 %	10,05 %

La première colonne, représente la part des gains en capital enregistrés par les déclarants dans le groupe de revenu le plus élevé. La deuxième représente la part des gains en capital dans le revenu financier des membres du groupe des revenus les plus élevés. La dernière colonne indique la part du revenu évaluée pour les membres du groupe de revenu le plus élevé en pourcentage du revenu total évalué. Le seuil de 200 000 a défini le groupe de revenu le plus élevé jusqu'en 1985, date à laquelle il a été porté à 250 000 et n'a pas changé depuis.

## Pour

- Ajout de progressivité

## Contre

- Incitation de différer la réalisation ou réaffectation des gains pour plus tard (blocage)
- L'effet de regroupement
- Concernes aux effets dissuasifs à l'investissement aux nouvelles entreprises ou investissements à haut risque
- Système actuel non-indexé à l'inflation
- Ratio de coût d'administration v. recettes fiscales

# EXONÉRATION CUMULATIVE DES GAINS EN CAPITAL (ECGC)



- **1985** : Introduction progressive de l'ECGC sur une période de six ans, avec un plafond cumulatif de 250 000 \$ en gains en capital imposables au cours de la sixième année et des années suivantes.
- **1987** : Le gouvernement fédéral met fin à la croissance de l'ECGC (donc limite cumulative de 50 000 de gains imposables): agriculteurs et les propriétaires de petites entreprises admissibles sont alors devenus admissibles à la limite maximale de 500 000 \$.
- **1994** : Le gouvernement fédéral élimine l'ECGC générale de 100 000 \$, mais laisse en place l'exonération pour les agriculteurs et les petites entreprises.
- **1994** : Mesure transitoire, le gouvernement fédéral permis de majorer la valeur (prix de base rajusté) des actifs à leur juste valeur marchande et de calculer un gain en capital réputé afin d'utiliser la somme inutilisée de l'ECGC.
- **Effets ciblés de l'ECGC** :
  - Faciliter l'investissement pour favoriser l'activité économique: pas évident
  - Faciliter l'épargne retraite des fermiers et PME: un peu

# DÉPENSES FISCALES FÉDÉRALES LIÉES À L'ECGC, CANADA, 1988 - 2015 (HUIT ANNÉES)



Année	ECGC gén.	Agriculteurs	PM	Total
1988	855	225	415	1 495
1990	755	290	580	1 625
1994	8 815	470	1 725	11 010
1995	34	275	590	899
2000		325	740	1 065
2005		255	430	685
2010		325	540	865
2015		620	775	1 395

Note : L'ECGC d'application générale a pris fin en 1994.

# GAINS EN CAPITAL – DÉPENSES FISCALES FÉDÉRALES SUR LE REVENU DES PARTICULIERS, PRINCIPAUX POSTES ET TOTAL, CANADA 1990 - 2015 (CINQ ANNÉES) EN 000 000 \$



Année	Exonération à l'ECGC	Non-inclusion GC résidence principale	Inclusion partielle des GCI	Dépense totale
1990	1 625	2 390	695	4 710
1995	899	1 085	405	2 389
2000	1 065	1 000	2 500	4 565
2010	865	4 105	3 630	8 600
2015	1 395	6 195	5 755	13 345

En millions de dollar, non ajustés pour tenir compte de l'inflation- arrondis.

# CHANGEMENT DU TAUX D'INCLUSION EN 2000



- 1997+ : émergence de surplus fédéral : comment les utiliser
- 2000 : remplacement de « *taux sur taux* » par « *taux sur revenu* » pour les provinces ARC;
- Février 2000 2/3 au fédéral
- Budget Ontario (05) introduit taux d'inclusion 66,66 %; 62 % en 2001 ; 58 % en 2002 ; 54 % en 2003 et 50 % en 2004
- Balkanisation de la fiscalité au Canada !
- Octobre 2000 : 50 % au fédéral

# PART DES GAINS EN CAPITAL DES TROIS GROUPES DE REVENU LES PLUS IMPORTANTS, CANADA, 2005, 2010 ET 2015



	Nombre		En \$		Nombre		En \$	
Année	100 000 – 149 999 \$		150 000 – 249 999 \$		250 000 \$ et plus			
2005	7,36 %	9,91 %	3,95 %	11,91 %	3,34 %	46,60 %		
2010	10,30 %	10,92 %	5,87 %	13,02 %	4,62 %	49,94 %		
2015	11,19 %	10,28 %	6,39 %	12,46 %	4,74 %	51,85 %		

# CHANGEMENTS POSSIBLES



- Inclure 100 % avec / sans indexation pour inflation : + de justice

ou

- Abolir (0%) pour encourager entrepreneuriat



## ■ L'exonération cumulative

- 1996 la Commission sur la fiscalité et des services publics suggère d'éliminer l'ECGC pour les agriculteurs et PM, tout en permettant l'ajout des gains en capital non-imposables au REER
- Cette idée est revisitée en 2015 par la Commission de fiscalité québécoise

## ■ Le taux d'inclusion

- 1996 la Commission sur la fiscalité et des services publics suggère d'éliminer l'inclusion partielle en assujettissant pleinement les gains en capital au revenu imposable
- En 2015 La commission de fiscalité québécoise propose une variante de cette idée, un remplacement de l'inclusion partielle des gains en capital par une inclusion à 100 % avec une prise en compte réel, soit indexé par l'inflation

**Merci !**